

Créer et gérer sa société de production audiovisuelle (FOAD - Formation à distance)



8
stagiaires



21
heures



3
jours



1260 €HT
1512 €TTC

Pour tout professionnel désirant créer une structure de production audiovisuelle, il est indispensable de répondre à un certain nombre de questions fondamentales et fondatrices : est-il nécessaire/ indispensable de créer une société et, si oui, quel statut choisir ? A quel stade d'avancement de son projet faut-il créer sa structure ? Dans quel environnement juridique celle-ci va-t-elle se positionner ? De plus, il va également lui être indispensable de maîtriser des fondamentaux de gestion sociale, fiscale, juridique et comptable qui lui permettront de lancer son activité sur des bases saines. Or l'environnement administratif, juridique et financier de l'activité de production audiovisuelle comporte de nombreuses spécificités qu'il n'est pas évident de connaître. Sur la base de ce constat, les Escales Buissonnières ont décidé de mettre en place la formation à distance « Créer et gérer sa société de production audiovisuelle » qui couvrira les thèmes suivants : le choix du statut juridique, la gestion administrative, la gestion juridique, la gestion sociale, la gestion financière d'une société de production.

Profil professionnel des stagiaires

- Toute personne porteuse d'un d'un projet de création de société audiovisuelle ayant un besoin d'accompagnement
- Producteur, comptable, administrateur, gérant
- Toute personne intervenant dans l'administration d'une société de production audiovisuelle

Prérequis :

- Être porteur d'un projet de création de société audiovisuelle
- La formation se déroulant en classe virtuelle, le stagiaire doit posséder une liaison internet, un ordinateur, une webcam (intégrée ou non) et un micro (intégré ou non).

Objectifs pédagogiques

- Identifier le bon choix de forme juridique pour sa structure
- Identifier les différents intervenants du secteur de l'audiovisuel
- Maîtriser les grands principes du droit d'auteur appliqués aux œuvres audiovisuelles
- Maîtriser les grands principes du droit du travail appliqué à l'audiovisuel
- Identifier et comprendre les fondamentaux d'administration d'une société de production audiovisuelle
- Identifier et comprendre les fondamentaux d'administration d'une production

Description (suite)

Elle proposera dans un premier temps aux stagiaires d'apprendre à connaître l'environnement complet de la production audiovisuelle et ses différents intervenants puis de leur donner les informations et outils qui leur permettront d'effectuer un choix de statut juridique pertinent et adapté à l'activité spécifique qu'ils souhaitent développer. Elle s'attachera ensuite à leur transmettre les grands principes du droit d'auteur et du droit du travail appliqué aux œuvres audiovisuelles. Enfin, elle abordera les fondamentaux d'administration appliquée à l'audiovisuel : administration d'une société de production mais également administration d'une production.

Grâce à l'intervention de professionnels en activité qui gèrent au quotidien les problématiques abordées, les participants pourront acquérir des connaissances indispensables à la bonne mise en place de leur projet, mais bénéficieront également d'un espace leur permettant d'obtenir des réponses personnalisées aux questions spécifiques qu'ils se posent.

Les formateurs

Christophe Pascal

Avocat spécialisée en droit de la propriété intellectuelle

Pauline Pasquier

Responsable administrative et financière (CocottesMinute Production et Parmi Les Lucioles Films)

Le programme

module
1

→ Création de société de production audiovisuelle : les principales étapes

- Choisir sa structure :

- + Le choix de la forme juridique : proscrire toute forme associative, les vrais choix
- + La réglementation spécifique au cinéma
- + Les règles spécifiques de détention du capital social (diffuseurs et personnes hors communauté européenne)
- + La direction de la société : problématique du cumul avec un contrat de travail bénéficiant du régime de l'intermittence
- + Les démarches administratives à lancer auprès des différents organismes
- + La rédaction des statuts : les mentions obligatoires, choisir et protéger sa dénomination sociale, définir l'objet social, connaître les autres mentions obligatoires à incorporer dans les statuts.

- Etude de cas

Le formateur fait une analyse commentée des statuts d'une société de production audiovisuelle (SARL ou SAS) avec les stagiaires pour leur permettre d'apprécier les risques et déterminer les clauses essentielles qu'ils devront incorporer dans les statuts de leurs sociétés, pour leurs activités de production

- Questions/réponses

Au cours d'un échange d'expériences, les stagiaires soumettent au formateur les problématiques spécifiques au secteur du cinéma et de l'audiovisuel rencontrées pour la création de leur société afin que le formateur y apporte des réponses nécessaires.

- Connaître son environnement

Connaître les différents intervenants du secteur de l'audiovisuel :

- + Le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC) : réglementation/ aides
- + Les autres coproducteurs
- + Les diffuseurs traditionnels
- + Les plateformes
- + Les distributeurs salles
- + Les distributeurs internationaux
- + Les SOFICAS (aides au développement et accords d'association)
- + Les Organismes de Gestion Collective (d'auteurs, d'artistes et de producteurs) : rôle, adhésion, déclaration et répartition.

- Connaître les différents conseils intervenant dans le secteur de l'audiovisuel :

- + Les Avocats : leur rôle et leur réglementation
- + Les Agents : leur rôle et leur réglementation
- + Les Syndicats de producteurs et d'auteurs

Le programme (suite)

module
1

→ Démarrer son activité

- Connaître les grands principes du droit d'auteur (la « matière première ») appliqués aux œuvres audiovisuelles :
 - + Qu'est ce qui est protégeable par le droit d'auteur ? Idée, pitch, synopsis, séquencier, continuité dialoguée
 - La protection par d'autres moyens juridiques que le droit d'auteur : agissement parasitaire
 - La notion d'œuvre audiovisuelle : au sens technique, l'indifférence du genre, du mérite et de la destination
 - + Qui est protégé par le droit d'auteur ?
 - Les coauteurs présumés du Code de la Propriété Intellectuelle
 - Les consultants, directeurs d'écriture, directeurs de collection et « show runners »
 - + Le dépôt des œuvres, utile mais pas obligatoire. Les différentes formes de dépôt
 - + Les droits reconnus aux auteurs d'œuvres audiovisuelles
 - + Droits patrimoniaux :
 - La cession des droits et les effets de la présomption de cession
 - La durée de protection des droits d'auteur
 - Les principes de la rémunération de l'auteur : la rémunération proportionnelle
 - Les conséquences : l'obligation de reddition des comptes
 - + Droits moraux, un droit sous contrôle.
 - L'accord sur la version définitive : qui en est bénéficiaire ? que se passe-t-il en cas de conflit ?
 - Le droit au respect de l'œuvre achevée : les coupures publicitaires, le formatage, la colorisation, l'adjonction d'un générique
 - La paternité : le générique et les supports de diffusion. Le droit à l'anonymat
-
- Connaître les grands principes du droit du travail appliqué à l'audiovisuel
 - + Les salariés incertains : des scénaristes salariés, les consultants
 - + Le directeur d'écriture et le directeur de collection
 - + Le statut social du réalisateur et du comédien et la présomption de salariat
-
- Quelques principes juridiques appliqués au contrat dans l'audiovisuel :
 - + La preuve d'un engagement : La valeur d'un mail
 - + La nature et le nom de l'engagement : option / « Memo deal » / pré-contrat / contrat
 - + La rupture fautive des pourparlers
 - + La loi applicable au contrat
 - + Les clauses dites d'attribution de juridiction et leurs effets
 - + Les clauses de conciliation et leurs effets
 - + Les clauses d'Arbitrage et leurs effets
 - + L'inscription ou non au Registre de la Cinématographie et de l'Audiovisuel (RPCA)
 - + Les clauses de résiliation et leurs effets
 - + La cause ou la contrepartie : les options gratuites.
 - + La potestativité : la question des échéances de paiement à l'acceptation.
 - + Le droit à l'image : preuve de l'accord

Le programme (suite)

module 1

- Les conventions de développement
- + Signer une convention de développement avec sa société en cours de création
- + Les clauses essentielles

- Étude de cas

Le formateur fait une analyse commentée d'une convention de développement avec les stagiaires pour leur permettre d'apprécier les risques et déterminer les clauses essentielles qu'ils devront négocier dans leurs activités professionnelles

module 2

→ **Présentation**

- Présentation de l'intervenante et de son parcours
- Présentation de Cocottesminute et de parmi les lucioles
- Objectifs et déroulé de la formation

→ **Contextualisation**

- Présentation du secteur audiovisuel – marché : comprendre les interactions entre une société de production et les autres acteurs du secteur (auteurs, diffuseurs, financeurs)
- Rappel des fondamentaux : apprendre à distinguer le rôle du producteur, du directeur / chargé de production, de l'administrateur de production
- Analyser le modèle économique d'une société de production / comprendre l'équilibre entre la gestion des productions et de la société

→ **Administration d'une société**

- Pilotage de l'activité
 - + Construire un budget de structure
 - + Gérer sa trésorerie et anticiper les besoins et difficultés
 - + Mettre en place des tableaux de bords pour suivre son activité
 - Exercice pratique : à partir de données contextuelles et financières données par la formatrice, construire un budget annuel d'une société de production documentaire et l'étudier.
-

module 3

→ **Administration sociale et fiscale**

- Connaître les différents organismes sociaux et fiscaux
 - Gestion sociale : connaître et comprendre la réglementation sociale
 - + Convention collective / statut des intermittents / auteurs
 - + Paie intermittents / permanents / Note droit d'auteurs
 - + Déclaration charges sociales organismes sociaux
- Analyse d'une note de droit d'auteur et d'un bulletin de paie intermittents
- Notions générales de comptabilité / fiscalité
 - + La comptabilité analytique
 - + Méthodes de comptabilisation d'un film selon son degré d'avancement
 - + L'importance du bilan



Le programme (suite)

module
3

→ Administration d'une production

- Établissement d'un budget et d'un plan de financement : savoir identifier les acteurs clefs (aides, partenaires, diffuseurs...)
 - Suivi du budget du film : maîtriser son cout de production
 - Comprendre les RNPP (Recettes Nettes Part Producteur) : comprendre le rôle du producteur dans l'exploitation du film et les ventes internationales
 - Exercice pratique : à partir d'un exemple concret d'un documentaire produit par CocottesMinute Production, « Les cobayes du cosmos », établir les grandes lignes d'un budget de production.
-

Modalités pédagogiques

Techniques pédagogiques

→ **Analyse de cas pratiques**

En s'inspirant des pratiques professionnelles des stagiaires, sous la direction des formateurs

→ **Études de cas avec analyse de contrats**

→ **Débat, discussion**

→ **Exposés / Cours théoriques**

→ **Entretien avec des professionnels**

Des échanges sont menés régulièrement avec les formateurs, tous des professionnels expérimentés en activité, mais également entre les stagiaires.

Ceux-ci permettront d'aborder les problématiques rencontrées par les participants lors de leurs activités professionnelles

Supports de travail

→ Modèles de contrat, documents professionnels partagés via la plateforme zoom.us

Durée de la formation et modalités d'organisation

→ Durée globale : 21 heures

→ Dont en présentiel : 0 heure

→ Dont à distance : 21 heures

Type d'activités effectuées

Classe virtuelle, 21 heures

Modalités pédagogiques (suite)

Évaluation

L'évaluation est continue tout au long de la formation, notamment lors de QCM ou de questions ouvertes en fin de chaque journée.

Evaluation en fin de formation

En fin de formation, chaque stagiaire répond à un QCM dans un temps imparti. Les résultats de ce QCM permettent d'évaluer l'acquisition des objectifs pédagogiques pour chaque participant.

Modalités d'organisation à distance

- Classe virtuelle mise en place à l'aide de la plateforme zoom.us
- En amont de la formation : une assistance individualisée d'une durée d'une heure sera apportée à chaque stagiaire pour installation et formation à la plateforme Zoom.
- Tout au long de la formation en classe virtuelle, l'assistance est synchrone avec partage d'écran, partage de tableau blanc commun à tous, et caméra avec le son en permanence. Tous les stagiaires sont visibles en vignette ainsi que le formateur, même pendant les partages d'écrans.
- Un numéro de téléphone portable et une adresse mail, hotlines administratives et techniques accessibles tout au long de la formation aux stagiaires, seront communiqués en début de formation.
- 2 dossiers sur un cloud : 1 pour les documents communs à tous les stagiaires et 1 nominatif pour le partage des travaux avec la formatrice et les documents administratifs.